

MARCILLAC MAG



n°30 Printemps 2016

LE BUDGET COMMUNAL 2015

PORTRAIT

Jean-Pierre BRUN, la généalogie pour passion

DOSSIER

La vigne et ses traitements

La Protection du vignoble en question

La sensibilité de la vigne face à diverses attaques (maladies ou insectes), induit parfois l'utilisation plus ou moins importante de produits phytosanitaires. La plupart des vignerons travaillent depuis plusieurs années à réduire l'utilisation de ces pesticides avec une conduite raisonnée de leur vignoble et souhaitent progresser encore dans cette voie.

Pour cela, ils ont besoin de recherches et d'innovations pour trouver des solutions alternatives.

Un projet de recherche nommé PhytoCOTE, piloté par Francis Macary, ingénieur-chercheur en agro-environnement à l'Irstea - Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture - est en cours sur la commune de Marcillac.

MM : Quel est l'objectif de ce projet de recherche ?

FM : L'objectif principal est de voir quelles sont les pratiques actuelles et quels effets ont ces pratiques sur l'environnement immédiat (eau, air, sol) et ensuite de proposer aux viticulteurs plusieurs scénarii de changements de pratiques en évaluant leurs impacts économiques et écologiques.

MM : Comment menez-vous cette étude ?

FM : En collaboration avec une équipe de chercheurs pluridisciplinaire (agronomie, chimie de l'environnement, écologie, hydrogéologie, écotoxicologie, économie) de l'Université de Bordeaux et Instituts de recherche (CNRS, Irstea, INRA, Ifremer). Les scientifiques et des étudiants sont souvent sur le terrain. Ils ont ainsi réalisé 36 entretiens auprès de vignerons adhérents à la cave ou indépendants sur le Bassin versant expérimen-

tal de Marcillac (BVE) (versant depuis le chemin de crête au-dessus de la cave de Tutiac jusqu'à la Livenne avec limite naturelle forestière à l'Est et la Distillerie à l'Ouest).

De plus pour élargir la connaissance, 6 entretiens supplémentaires ont été réalisés à l'extérieur du BVE chez 4 viticulteurs en mode biologique et 2 en biodynamie.

Ces entretiens ont porté sur la compréhension des pratiques viticoles et des critères de décision en matière de protection du vignoble.

Parallèlement, le site d'étude fera l'objet d'un suivi des pesticides dans les écosystèmes (eau de surface et souterraine, sols, air), de leurs impacts et de leur accumulation, au niveau du BVE et sur quelques parcelles contrastées.

MM : Quelle sera la suite ?

FM : Nous ferons une simulation de l'effet des bonnes pratiques notamment agro-écologiques sur le site d'étude, nous en évaluerons les risques et les coûts et ainsi les conditions de leurs mises en pratiques par les vignerons.

Les méthodes et résultats de nos recherches seront présentés au cours de l'hiver prochain à Marcillac, tous les acteurs concernés seront conviés à cette restitution.

